

Decree[®] 50 WDG

Fungicide

Group **17** Fungicide

50% Water Dispersible Granule for Use as a Spray for Control of *Botrytis* Diseases in Field Tomato Transplants Grown in Greenhouse, Greenhouse Lettuce, Greenhouse Tomatoes and Ornamentals

Not for Residential Use

HORTICULTURAL

CAUTION



POISON

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

GUARANTEE:

Fenhexamid 50%

REGISTRATION NO. 26132

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

For Product Information: 1-866-761-9397

Manufactured For:

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION

15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513, USA

EPA Est. 67545-AZ-001

AD082407 100572

NET CONTENTS: 500 g



Arysta LifeScience™

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST AID

If in eyes	<ul style="list-style-type: none">• Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes.• Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye.• Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If on skin or clothing	<ul style="list-style-type: none">• Take off contaminated clothing.• Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes.• Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If swallowed	<ul style="list-style-type: none">• Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice.• Have person sip a glass of water if able to swallow.• Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor.• Do not give anything by mouth to an unconscious person.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.	
FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE	
Call PROSAR at 1-866-303-6952	

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT reenter treated area within 4 hours of application. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing vapors or spray mist. After use wash hands and other exposed skin. When using this product do not eat, drink or smoke. Remove and launder contaminated clothing separately from household laundry before reuse. Avoid spray drift. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and desirable vegetation. Store the container tightly closed and away from seeds, feeds, fertilizer, plants and food-stuffs. Observe appropriate provincial buffer zones around bodies of water and wetland areas. Wear long sleeved shirt and long pants during all activities. In addition, wear chemical resistant gloves during mixing, loading, cleanup and repair activities.

Note: If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

This product is toxic to fish and other aquatic organisms. Do not contaminate aquatic areas, including, lakes, rivers, sloughs, ponds, coulees, prairie potholes, creeks, marshes streams, reservoirs, wetlands and marine/estuary habitats through overspray, cleaning of equipment and containers, or disposal of waste.

For greenhouse use:

Do not allow contaminated effluent or runoff from the greenhouse to enter aquatic systems.

For application by airblast sprayers:

Do not direct spray above plants and turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. Do not apply during periods of dead calm, when winds are gusty or when wind speed is greater than 16 km/hr at the application site.

For the protection of non-target habitats, overspray or drift to sensitive habitats must be avoided. A buffer zone of 7 metres is required between the downwind point of direct application and the closest edge of sensitive aquatic habitats such as lakes, rivers, sloughs, ponds, coulees, prairies potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands.

STORAGE: May be stored at ambient temperature. Keep in original container. This product should not be stored under extreme temperatures. To close package, make sure the package is folded to form an airtight seal and store under dry conditions. Insecticides and fungicides should be segregated from herbicides to prevent the possibility of cross-contamination.

SPILL HANDLING: Clean up spill immediately. Place product and any contaminated cleanup materials in a chemical waste container. Wash area with soap and water. Pick up wash liquid with additional absorbent and place in a disposable container.

FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY ASSISTANCE

Spills, Leak, Fire, Exposure, or Accident Call CHEMTREC 1-800-424-9300

DISPOSAL:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of the unused, unwanted product contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and provincial regulatory agency in case of a spill and for clean up of spills.

DIRECTIONS FOR USE

GENERAL INFORMATION

DECREE 50 WDG Fungicide is a cyclohexanecarboxamide protectant fungicide used for the control of Gray mold, *Botrytis cinerea*, on field tomato transplants grown in greenhouse, greenhouse lettuce, greenhouse tomatoes and ornamentals. This product should be used in a program with other products to provide season-long protection. Apply as a spray with ground equipment using sufficient water to obtain thorough coverage of plants. Dense foliage or excessive growth will often prevent adequate coverage; adjust spray volumes accordingly. Do not replant food crops other than those for which the product is labelled within 30 days following the last application.

RESISTANCE MANAGEMENT

For resistance management, please note that DECREE 50 WDG contains a Group 17 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to DECREE 50 WDG and other Group 17 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of DECREE 50 WDG or other Group 17 fungicides with different groups that control the same pathogens. Avoid application of more than 2 consecutive sprays of DECREE 50 WDG or other fungicides in the same group in a season.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated fungal populations for resistance development.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION at 1-866-761-9397.

MIXING DIRECTIONS

Begin with clean equipment. Prepare only the amount of solution needed to treat the determined area or the area that may be treated in a reasonable time. Add sufficient clean water to the spray tank for one-half of the mix load. Start tank agitation. Agitate to ensure thorough mixing while adding the remaining required water. Maintain agitation during mixing and application. DO NOT allow the spray mixture to stand without agitation. Apply with properly calibrated spray equipment. If agitation is stopped for any reason, the spray solution must be thoroughly re-mixed prior to any further use.

APPLICATION

Prepare only the amount of spray solution needed to treat the area to be sprayed. Maintain agitation during mixing and application. Applications should be made immediately after the spray solution is prepared. If there is any delay in application, continue mix agitation. DO NOT allow the spray mixture to stand without agitation. If agitation is stopped for any reason, the spray solution must be thoroughly re-mixed prior to any further use. Do not apply if rainfall is expected within 6 hours after application. Do not use overhead irrigation within 6 hours after application.

Apply using high volume, low volume or ultra low volume (non-thermal foggers, misters, etc.) ground equipment only. DO NOT apply this product using thermal application equipment.

DO NOT apply this product through any type of irrigation system.

Thorough coverage of all above ground plant parts is essential for control of infections caused by *Botrytis*. Proper calibration and operation of spray equipment is essential for successful spraying. Consult the spray equipment manufacturer's operators manual, spray nozzle catalogs, and/or your crop advisor for more information. Avoid making more than two (2) consecutive applications of product. After the second application, use an alternative Botryticide for two consecutive applications before reapplying the active ingredient in this product. Consult your local Horticultural Advisor for the most appropriate alternative products.

APPLICATION RATES

Carefully read and understand the following label for use information and restrictions.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: The DIRECTIONS FOR USE for this product for the uses described below were developed by persons other than Arysta LifeScience North America Corporation and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. Arysta LifeScience North America Corporation itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crops listed below. Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Arysta LifeScience North America Corporation harmless from any claims based on efficacy or phytotoxicity in connection with the uses described below.

FIELD TOMATO TRANSPLANTS GROWN IN GREENHOUSE

For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on field tomato transplants grown in greenhouse, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Repeat at 7 - 10 day intervals if conditions continue to favor disease development. Do not make more than 2 applications per crop cycle. Applications can be made up to transplanting but not less than sixty days prior to harvest (PHI = 60 days).

GREENHOUSE LETTUCE

For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse lettuce, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Begin application when conditions favor disease development. Repeat after 7 days if conditions continue to favor disease. Do not make more than 2 applications per crop cycle. Applications can be made up to three days prior to harvest (PHI = 3 days). Do not apply more than 3.0 kg of DECREE 50 WDG per hectare per season.

GREENHOUSE TOMATOES

For the control of *Botrytis cinerea* (Gray Mold) on greenhouse tomatoes, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Repeat at 7-10 day intervals if conditions continue to favor disease. Do not make more than 3 applications per crop cycle. Applications can be made up to one day prior to harvest (PHI= 1 day). **GREENHOUSE TOMATOES CANNOT BE USED FOR PROCESSING.**

For field tomato transplants grown in greenhouse, greenhouse lettuce and greenhouse tomatoes, the application rate should be based on 1.5 kg product per hectare applied in the appropriate volume of carrier to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.5 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application to avoid exceeding rates of 1.5 kg product per hectare regardless of the selected spray volume.

ORNAMENTALS – OUTDOOR-GROWN AND GREENHOUSE-GROWN

(Such as African Violet, Geranium, Petunia, Poinsettia and Rose)

These directions are based upon the results of product testing programs. However, it is impossible to test this product with all species and cultivars. A small scale preliminary trial should be conducted to check the cultivar sensitivity before using this product on a large number of plants. For species not specifically listed on the label, the user assumes all crop injury risk from phytotoxicity or disease.

For control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) of ornamentals, apply 1.12 kg product per hectare (0.56 kg AI/hectare). Begin applications when conditions favor disease development but prior to the establishment of disease. Applications should be made on a 7 to 14-day interval when new terminal growth is present using equipment capable of achieving thorough coverage. When conditions favor severe disease development apply on a 7-day interval.

The application rate should be based on a 1.12 kg product per hectare applied in the appropriate volume of carrier to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.12 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application not to exceed rates of 1.12 kg product per hectare regardless of the selected spray volume.

For outdoor-grown ornamentals, DO NOT apply more than 6.8 kilograms product per hectare per year (3.4 kg ai/ha/year). DO NOT apply more than 6 times per year.

For green-house grown ornamentals, DO NOT apply more than 6.8 kilograms product per hectare per crop (3.4 kg ai/ha/crop). DO NOT apply more than 6 times per crop.

Fenhexamid was invented and is produced by Bayer AG, Germany.

DECREE® is a registered trademark of Arysta LifeScience North America Corporation.

Decree® 50 WDG

Fongicide

Groupe **17** Fongicide

Granulé dispersable dans l'eau concentré à 50 %, à utiliser sous forme de pulvérisation pour supprimer les pathogènes Botrytis dans les plantes repiqués de tomates de grande culture cultivés on serre, les laitues de serres, les tomates de serres et les plantes d'ornement

Non destiné à l'usage résidentiel

HORTICOLE



ATTENTION POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:

Fenhexamide 50%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

N° D'HOMOLOGATION 26132 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Pour des renseignements sur le produit: 1-866-761-9397

Manufactured For:

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513, USA

EPA Est. 67545-AZ-001

AD082407 100572

CONTENU NET : 500 g



Arysta LifeScience™

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux bien que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec des yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES: 1-866-303-6952	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS retourner dans la zone traitée dans les 4 heures suivant l'application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement le concentré de la peau ou des yeux avec de l'eau. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et tout autre surface de peau exposée. Durant l'emploi, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et la végétation qu'on souhaite conserver. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Respecter les zones tampons appropriées établies par la province autour des plans d'eau et des marécages. Mettre une chemise à manches longues, et, un pantalon durant toutes les activités. De plus, mettre des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Note : Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques, y compris les lacs, rivières, mares vaseuses, coulées, ravins, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et marécages, ni les habitats marins/estuariens par suite d'une pulvérisation hors cible, en nettoyant l'équipement et les contenants ou en éliminant les déchets.

Utilisation dans les serres : Faire en sorte que les effluents contaminés ou le ruissellement provenant des serres n'atteignent pas les systèmes aquatiques.

Application par pulvérisateur à jet porté :

Ne pas diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes et mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang et dans les rangs extérieurs. Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat, lorsque les vents soufflent en rafales ou si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement.

Pour protéger les habitats non ciblés, la pulvérisation hors cible ou la dérive sur les habitats sensibles doit être évitée. Une zone tampon de 7 mètres est requise entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats aquatiques sensibles tels que lacs, rivières, mares vaseuses, étangs, ravins, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et marécages.

ENTREPOSAGE : Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, faire en sorte qu'il soit plié de façon à former un joint étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être tenus à l'écart des herbicides afin de prévenir tout risque de contamination croisée.

GESTION DES DÉVERSEMENTS : Nettoyer immédiatement. Mettre le produit et l'agent de nettoyage contaminé dans un contenant pour déchets chimiques. Laver la surface contaminée avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant et déposer dans un contenant jetable.

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24
(déversements, fuite, incendie, exposition ou accident),
APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION :

1. Rincer à fond le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les récurés au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DECREE 50 WDG est un fongicide phytoprotecteur du type carboxamide de cyclohexane employé dans la lutte contre la moisissure grise, *Botrytis cinerea*, dans les plantes d'ornement et les tomates de serre. Ce produit devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de gestion antiparasitaire avec d'autres produits, de manière à assurer la protection des cultures tout au long de la saison. Appliquer sous forme de pulvérisation à l'aide de matériel de traitement au sol en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète des plants. La densité du feuillage ou la croissance excessive empêche souvent une couverture appropriée; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Dans les 30 jours suivant la dernière application, ne pas resemer de cultures vivrières autres que celles qui sont mentionnées sur l'étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, DECREE 50 WDG, contient un fongicide du groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à DECREE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le DECREE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives de DECREE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler de cas possibles de résistance, s'adresser à ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION au (866) 761-9397.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

En premier lieu, le matériel utilisé doit être propre. Préparer uniquement la quantité de solution nécessaire pour traiter la zone préétablie ou la zone pouvant être traitée au cours d'une période de temps raisonnable. Verser suffisamment d'eau propre dans le réservoir de pulvérisation pour préparer la moitié de la charge. Mettre en marche le système d'agitation du réservoir. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant le reste d'eau nécessaire. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la solution de pulvérisation sans agitation. Appliquer avec du matériel de pulvérisation bien calibré. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la solution de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau.

APPLICATION

Ne préparer que la quantité de solution nécessaire pour pulvériser la zone à traiter. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. Appliquer dès que la solution de pulvérisation est prête. Advenant le moindre délai d'application, poursuivre l'agitation du mélange. NE PAS laisser reposer la solution de pulvérisation sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la solution de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les six heures suivant l'épandage. Ne pas faire d'irrigation par aspersion dans les six heures suivant l'épandage.

Appliquer en utilisant uniquement du matériel de traitement au sol à volume élevé, à volume faible ou à volume très faible (brumisateurs non thermiques, nébulisateurs, etc.) NE PAS appliquer ce produit à l'aide de matériel d'épandage thermique.

NE PAS appliquer ce produit au moyen de quelque type de système d'irrigation que ce soit. L'épandage complet des parties aériennes de la plante est essentiel pour lutter contre les infections causées par *Botrytis*.

Le calibrage et le fonctionnement appropriés de l'équipement de pulvérisation sont essentiels à un traitement efficace. Pour plus de renseignements, consulter le manuel d'utilisation du fabricant du pulvérisateur, les catalogues de buses de pulvérisation et/ou votre conseiller agricole.

Éviter de faire plus de deux (2) applications consécutives de produit. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pendant deux applications consécutives avant d'appliquer de nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Consulter le conseiller horticole de votre région pour les autres produits les plus appropriés.

DOSES D'APPLICATION

Lire attentivement et bien comprendre l'étiquette qui suit relativement au mode d'emploi et aux restrictions.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS CI-DESSOUS : LE MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Arysta LifeScience North America Corporation et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Arysta LifeScience North America Corporation ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité de produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Arysta LifeScience North America Corporation de toute responsabilité liée à des réclamations relatives ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

PLANTS RÉPIQUES DE TOMATES DE GRANDE CULTURE CULTIVÉS EN SERRE

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (pourriture grise) dans les plants de tomates de grande culture cultivés en serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) comme traitement foliaire. Répéter à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions favorisent le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 2 traitements par cycle de culture. On peut effectuer les traitements jusqu'à la transplantation, mais pas moins de 60 jours avant la récolte (DAAR= 60 jours).

LES LAITUES DE SERRES

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (pourriture grise) dans les laitues de serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) comme traitement foliaire. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter après 7 jours lorsque les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 2 traitements par cycle de culture. On peut effectuer les traitements jusqu'à 3 jours avant la récolte (DAAR = 3 jours) NE PAS appliquer plus de 3,0 kg de fongicide DECREE 50 WDG par hectare par saison.

TOMATES DE SERRE

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les tomates de serre, appliquer 1,5 kg de produit par l'hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). **LES TOMATES DE SERRE NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR LA TRANSFORMATION.**

Pour les plants répiqués de tomates de grande culture cultivés en serre, les laitues de serres et les tomates de serre, la dose d'application de base doit être de 1,5 kg de produit par hectare, appliquée dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, si vous appliquez 1000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,5 kg de produit dans 1000 litres d'eau et appliquer pour couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser les doses de 1,5 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

PLANTES D'ORNEMENT CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR ET EN SERRE (telles que violettes africaines, géraniums, pétunias, poinsettias et rosiers)

Ce mode d'emploi s'appuie sur les résultats des programmes d'essai du produit. Cependant, il est impossible de tester ce produit sur toutes les espèces de plantes et tous les cultivars. Un essai préliminaire à petite échelle doit être effectué pour vérifier la sensibilité du cultivar avant d'utiliser ce produit sur un plus grand nombre de plantes. Pour les espèces non mentionnées sur l'étiquette, l'utilisateur assume tout risque de dommages à la culture causés par la phytotoxicité ou la maladie.

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les plantes d'ornement, appliquer 1,12 kg de produit à l'hectare (0,56 kg m.a./hectare). Commencer les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, mais avant l'établissement de la maladie. Les applications doivent être faites à intervalles de 7 à 14 jours en présence de nouvelles pousses terminales, au moyen de matériel permettant d'obtenir une couverture complète. Lorsque les conditions favorisent une infestation grave, appliqué à intervalles de 7 jours.

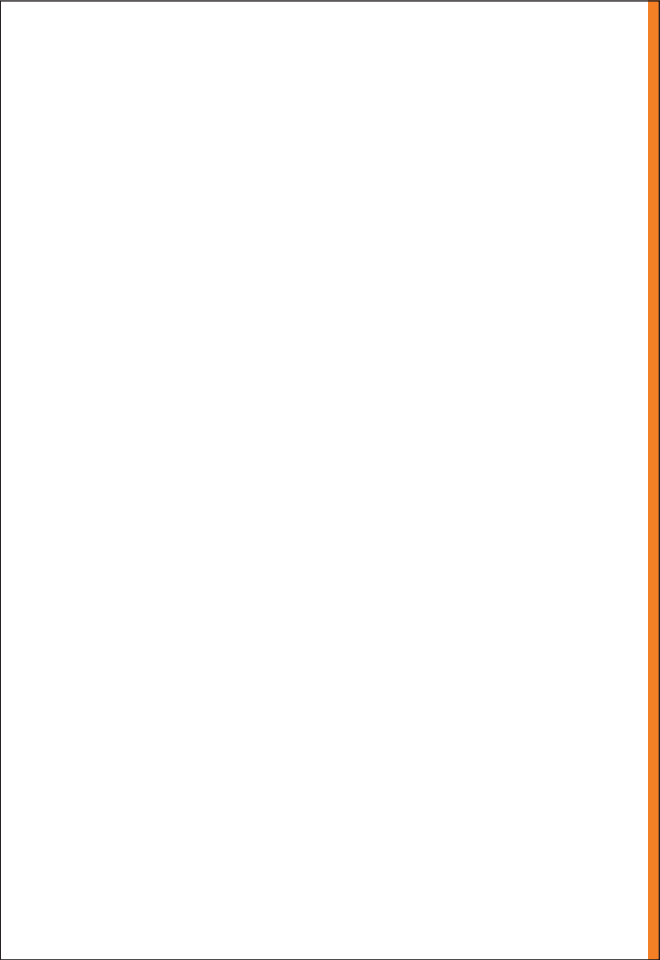
La dose d'application de base doit être de 1,12 kg de produit à l'hectare, appliquée dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, si vous appliquez 1 000 litres d'eau à l'hectare, bien mélanger 1,12 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer pour couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser les doses de 1,12 kg de produit à l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Plantes d'ornement cultivées à l'extérieur : NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par l'hectare par année (3,4 kg m.a./hectare/année). NE PAS faire plus de 6 applications par année.

Plantes d'ornement cultivées en serre : NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par l'hectare par culture (3,4 kg i.a./hectare/culture). NE PAS faire plus de 6 applications par culture.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.

DECREE® est une marque déposée d'Arysta LifeScience North America Corporation.



Decree® 50 WDG

Fungicide/Fongicide

Group/Groupe **17** Fungicide/Fongicide

50% Water Dispersible Granule for Use as a Spray for Control of *Botrytis* Diseases in Field Tomato Transplants Grown in Greenhouse, Greenhouse Lettuce, Greenhouse Tomatoes and Ornamentals

Granulé dispersable dans l'eau concentré à 50 %, à utiliser sous forme de pulvérisation pour supprimer les pathogènes *Botrytis* dans les plantes repiqués de tomates de grande culture cultivés en serre, les laitues de serres, les tomates de serres et les plantes d'ornement

Not for Residential Use
HORTICULTURAL

Non destiné à l'usage résidentiel
HORTICOLE

**CAUTION
POISON**



**ATTENTION
POISON**

**KEEP OUT OF REACH
OF CHILDREN**

**GARDER HORS DE LA
PORTÉE DES ENFANTS**

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GUARANTEE:

GARANTIE:

Fenhexamid 50%

Fenhexamide 50%

REGISTRATION NO. 26132

Avertissement, contient l'allergène sulfites

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

N° D'HOMOLOGATION 26132 LOI SUR
LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

For Product Information: 1-866-761-9397

Pour des renseignements sur le produit:
1-866-761-9397

DECREE® is a registered trademark of Arysta LifeScience North America Corporation.
DECREE® est une marque déposée d'Arysta LifeScience North America Corporation.

Manufactured For:

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513, USA

EPA Est. 67545-AZ-001



Arysta LifeScience™

AD082407 100572

NET CONTENTS/CONTENU NET : 500 g